

Gland, le 25 septembre 2018

CONVOCAATION

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Vous êtes officiellement convoqué(e) pour la séance du Conseil communal qui aura lieu le

Jeudi 4 octobre 2018 à 19h30 précises
Salle communale, Grand-Rue 38

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

1. Appel et ordre du jour.
2. Assermentation de deux Conseiller(ère)s.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 30 août 2018.
4. Communications du Bureau.
5. Communications de la Municipalité.

Préavis avec décision

6. **Préavis municipal n° 46** relatif à l'arrêté d'imposition 2019.
7. **Préavis municipal n° 47** relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2018.
8. **Préavis municipal n° 48** relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'étude de mesures d'entretien du réseau d'eau potable, selon le Plan Directeur de Distribution de l'Eau (PDDE).
9. **Préavis municipal n° 49** relatif à une demande de crédit de CHF 65'000.- pour la mise en œuvre d'une nouvelle politique de communication s'appuyant sur une utilisation renforcée des outils papier et numériques de la presse quotidienne locale, La Côte.

Autres objets

10. Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Olivier Moulin intitulé « Pour un rapprochement entre Gland sud et Gland nord au moyen d'un raccourci empruntant le pont de Montoly ».
11. Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Victor Braune pour l'étude sur la mise en application et le suivi par le Centre social régional (CSR) du district de l'octroi de prestations financières pour les jeunes (art. 31 et 31a LASV).
12. Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Marion Wahlen intitulée « CMS (centres médicaux-sociaux) et soins à domicile dans les communes : un bilan pour mieux comprendre les enjeux ».
13. Nomination d'une Commission consultative chargée d'examiner l'avant-projet de la révision partielle des statuts de l'Organisation régionale de la Protection civile (ORPC) du district de Nyon.

Divers

14. Nomination d'un(e) membre de la Commission du plan de zones.
15. Divers et propositions individuelles.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Préavis municipal n° 46 relatif à l'arrêté d'imposition 2019
Commission des finances.

Préavis municipal n° 47 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2018
Commission des finances.

Préavis municipal n° 48 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'étude de mesures d'entretien du réseau d'eau potable, selon le Plan Directeur de Distribution de l'Eau (PDDE)

Premier membre : M. Martin Ahlström, PLR

Membres : M. Sébastien Bertherin, GdG – Mme Béatrice Saxer Brown, GdG – M. Nicolas Aeschmann, PS-Les Verts-POP – M. Patrick Beney, UDC.

Préavis municipal n° 49 relatif à une demande de crédit de CHF 65'000.- pour la mise en œuvre d'une nouvelle politique de communication s'appuyant sur une utilisation renforcée des outils papier et numériques de la presse quotidienne locale, La Côte

Premier membre : Mme Anik Freuler, GdG

Membres : M. Patrick Messmer, GdG – Mme Léonie Wahlen, PLR – M. Rupert Schildböck, PS-Les Verts-POP – M. Philippe Blanchut, UDC.

Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Olivier Moulin « Pour un rapprochement entre Gland sud et Gland nord au moyen d'un raccourci empruntant le pont de Montoly »

Premier membre : Mme Anna Pallotta Ladisa, UDC

Membres : M. Olivier Moulin, GdG – M. David Mayer, GdG – M. Heinz Beutler, PLR – Mme Nytia Duella, PS-Les Verts-POP.

Commission consultative chargée d'examiner l'avant-projet de la révision partielle des statuts de l'Organisation régionale de la Protection civile (ORPC) du district de Nyon *

Commission de 5 membres composée de 2 GdG, 1 PLR, 1 PS-Les Verts-POP (premier membre) et 1 UDC.

** Les membres de la Commission consultative chargée d'examiner l'avant-projet de la révision partielle des statuts de l'Organisation régionale de la Protection civile (ORPC) du district de Nyon sont désignés par les partis. Les noms seront remis par écrit, au Bureau du Conseil, par avance ou au début de la séance du 4 octobre 2018.*

Il est rappelé aux Commissions que les rapports écrits doivent être déposés sur le Bureau du Conseil et de la Municipalité, dix jours avant la séance (art. 52).

Pour le Bureau du Conseil communal :

La présidente :



Véronique VILLAINÉ



La secrétaire :



Karine TEIXEIRA FERREIRA